

Avis de constitution

SOCIETE « ABENNY IMMOBILIERS »

Siège ABIDJAN-COCODY ANGRE CHU DERRIERE LA  
PHARMACIE SAINTE CLEMENTINE, LOT N°1364, ILOT N°  
143, 01 BP 4561 ABIDJAN 01., Lot 1364, Ilot 143

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 23/04/2025 reçus par Me ZOGOU DOWAN ELVICHE AIME , Notaire, enregistrés au CEPICI, le 29/04/2025, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABENNY IMMOBILIERS »

Objet : La Société a pour objet en tous pays et particulièrement en COTE D'IVOIRE :

- Achat, vente, location, gestion de biens immobiliers bâtis ou non bâtis (terrains, maisons, appartements, immeubles, bureaux, etc.) ;
- Lotissement, aménagement et viabilisation de terrains ;
- Construction de bâtiments à usage d'habitation, commercial ou mixte ;
- Rénovation, réhabilitation, entretien et valorisation de biens immobiliers ;
- Mise en location nue ou meublée (location longue durée, saisonnière, de courte durée) ;
- Investissements locatifs à but patrimonial ou lucratif ;
- Détention et gestion de parts ou actions dans d'autres société immobilières ou à vocation patrimoniale ;
- Conseil et accompagnement en investissement immobilier et montage de projets immobiliers ;
- Souscription de crédits, prêts ou emprunts pour le financement de projets immobiliers ;
- Exploitation d'espaces à usage commercial ou professionnel (bureaux, magasins, espaces de coworking) ;
- Exploitation d'hébergements meublés ou touristiques (résidences, Airbnb, chambres meublées) ;

- Mise en place de services liés à l'immobilier : conciergerie, sécurité, entretien, services à la personne ;
- Vente de matériaux de construction ou de décoration liés à ses projets ;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour projets immobiliers ;
- Import/Export de matériaux et équipements destinés à la construction ou à l'aménagement ;
- Participation à des appels d'offres publics ou privés dans le domaine immobilier ou foncier.
- Et généralement toutes opérations mobilières ou immobilières qui pourraient se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à tous autres objets similaires ou connexes, pourvu qu'elles n'enlèvent en rien le caractère civil de la Société.
- En outre, la Société peut également participer par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-COCODY ANGRE CHU DERRIERE LA PHARMACIE SAINTE CLEMENTINE, LOT N°1364, ILOT N° 143, 01 BP 4561 ABIDJAN 01., Lot 1364, Ilot 143

Dirigeant(s) M SULE ABDUL RAZAK (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B42-00080 du 02/06/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32631/GTCA/RC/2025 du 02/06/2025

